

---

## NÉCROLOGIE

---

Le 5 décembre 1894, la Société a eu le regret de perdre l'un de ses membres les plus actifs, Adrien DELPECH, interprète judiciaire à Blida. Né à Bouffarik, le 1<sup>er</sup> janvier 1848, il fit ses études à Tlemcen, en même temps qu'il commençait l'étude de l'arabe à la Medersa de cette ville, que dirigeait alors M. P. Pilard, un interprète militaire dont les sérieuses connaissances, les qualités de critique et l'esprit distingué ne sont pas oubliés de ceux qui l'ont connu. Aussi le jeune Delpech était-il parfaitement préparé quand il vint à Alger, à l'âge de dix-sept ans, suivre les cours de M. Bresnier, de sorte que deux ans plus tard il était reçu interprète militaire avec le n° 2 sur quatorze candidats admis. En cette qualité, sa vigueur et ses aptitudes de cavalier, reconnues et louées par les indigènes mêmes, furent maintes fois mises à l'épreuve par des chefs qui surent le distinguer malgré sa jeunesse. Pendant l'insurrection de 1871, il fut attaché à la colonne du général Céréz qui débloqua les postes de Beni-Mansour et le poste de Dra-el-Mizan ; ce fut lui qui rédigea l'ultimatum adressé aux Kabyles avant l'attaque du col des Oulad-el-Azîz. Il fut ensuite désigné pour accompagner la colonne de ravitaillement envoyée à Bou-Saâda sous les ordres du lieutenant-colonel Trumelet. Ajoutez à cela que, caractère juste et intègre, il sut, dans toutes les circonstances de la vie, toujours garder la notion du droit et se concilier par sa franchise et sa loyauté les sympathies de ses chefs aussi bien que de tous ceux avec qui il se trouva en rapport.

En 1872, il donna sa démission pour pouvoir se livrer plus facilement et plus assidûment aux études qui l'attiraient. C'est alors que, nommé interprète judiciaire, il occupa successivement les postes de Tizi-Ouzou, de Ménerville, de Sidi-bel-Abbès et de Blida. Il se présenta également devant l'École des Lettres d'Alger, et subit avec distinction l'épreuve du diplôme de langue arabe. C'est au cours de cette période qu'il a fourni plusieurs travaux à notre *Revue*, savoir :

*Résumé historique sur le soulèvement des Derkaoua de la province d'Oran, de 1800 à 1813, d'après la chronique de Mosellem-ben-Mohammed* (t. XVIII, pp. 38-58) ;

*La Zaouïa de Sid-Ali-ben-Moussa ou Ali-N'founas* (*ibid.*, pp. 81-88) ;

*Un diplôme de mokaddem de la confrérie religieuse Rahmania* (*ibid.*, pp. 418-429) ;

*Histoire d'Abd-el-Kader, par son cousin El-Hossin-ben-Ali-ben-Abi-Taleb* (traduction par extraits, t. XX, pp. 417-455) ;

*Résumé du Bostân d'Ibn-Meriem* (t. XXVII, pp. 380-399 ; t. XXVIII, pp. 133-160 et 355-371).

Depuis quelque temps déjà il avait dirigé ses efforts vers l'étude du droit musulman, et il est mort avant d'avoir terminé divers travaux qu'il avait commencés. Il y a lieu cependant d'espérer que l'un d'eux, dont la rédaction était très avancée et qui a été confié par lui à des mains amies, sera un jour publié.

E. F.

---

Pour tous les articles non signés :

*Le Vice-Président,*

ARNAUD.

---